

Pour des vacances sous le signe du vélo

Valorisons ensemble les destinations d'excellence du tourisme à vélo en France

Lancement de l'AMI Destinations France à vélo – communiqué de presse

30 avril 2026

Le Ministère chargé du Tourisme avec le Réseau vélo et marche et France Vélo – filière économique lancent aujourd'hui un appel à manifestation d'intérêt pour identifier des destinations françaises misant sur les diverses pratiques cyclables comme pilier de leur attractivité, et les valoriser sur la scène nationale et européenne afin de faire rayonner la destination France à vélo.



La France est un magnifique pays où faire du vélo, par la diversité de ces paysages, des montagnes au littoral en passant par la campagne. Toutes les pratiques y sont possibles, de la balade familiale à l'itinérance, du VTT au vélo de route, en passant par le gravel ou les pratiques plus ludiques. C'est aussi le pays du Tour de France, qui met en valeur chaque été des cols mythiques, des villes étapes magnifiques, des routes traversant les belles campagnes françaises. Le vélo offre ainsi une manière privilégiée de découvrir les richesses géographiques, culturelles et patrimoniales du pays, tout en renforçant l'attractivité des territoires et de la destination France.

Le tourisme à vélo au-delà de l'itinérance

La France est connue pour ses itinéraires de cyclotourisme comme la Loire à vélo ou la Via Rhona, la Flow vélo ou la Scandibérique. Les autres pratiques tels que les séjours à vélo plus sportifs ou l'excursion autour de son lieu d'hébergement touristique sont aujourd'hui encore peu valorisées. Là où d'autres régions européennes travaillent pour valoriser leurs destinations emblématiques, la France a encore tout un potentiel à révéler. Cet enjeu est inscrit dans la stratégie nationale du tourisme à vélo et comme objectif «tourisme» prioritaire du contrat de filière vélo : le projet « destinations France à vélo » répond à un besoin remonté unanimement par l'écosystème vélo.

Cet appel à manifestation d'intérêt a été pensé pour mettre en visibilité des sites majeurs du tourisme à vélo, des destinations connues ou moins connues, mais qui font le choix de s'équiper et de s'organiser pour accueillir au mieux les cyclistes pour des séjours sous le signe du vélo.

Le tourisme à vélo, un secteur économique en croissance

En croissance continue depuis plus de dix ans, le tourisme à vélo s'impose comme un moteur essentiel de l'économie touristique en France. Les touristes à vélo réalisent des dépenses quotidiennes plus importantes que les autres touristes (+24%), qui soutiennent le maintien d'emplois locaux et non délocalisables : on

recense près de 4000 emplois dans les secteurs du tourisme, du sport et des loisirs, auxquels il faut ajouter 1750 moniteurs et éducateurs qui accompagnent la pratique, et près de 40 000 emplois (ETP) dans la restauration et l'hôtellerie liés au tourisme à vélo. Restaurants, commerces et hébergements bénéficient directement de l'apport de cette clientèle touristique et sportive.

Car pour que le tourisme à vélo se développe, c'est tout un écosystème vélo qui doit être favorisé. Cela impose de travailler en collectif entre acteurs publics et privés. Les modalités de cet AMI et la composition du jury reflètent cette nécessité. Il est porté par le Ministère chargé du Tourisme en partenariat avec le Réseau Vélo et Marche qui représente les collectivités locales et France Vélo-filière économique pour les acteurs économiques du vélo dans leur diversité. Le jury est présidé par Chrystelle Beurrier, co-présidente du Réseau Vélo et Marche et comporte les représentants des fédérations sportives (FFC FFV), des Moniteurs (MFC), des cyclistes avec la FUB, des loueurs (Lokki), les producteurs de vélo (UESC), ASO pour le Tour de France, sans oublier les acteurs du tourisme avec France Vélo Tourisme, les comités régionaux de tourisme, Atout France, et le soutien des ministères des Transports et des Sports.

L'implication des acteurs privés aux côtés des collectivités est indispensable au développement du tourisme à vélo, et est un des critères complémentaires de cet AMI.

Chaque année, ce sont près de 22 millions de Français qui sillonnent nos territoires à vélo pendant leurs vacances, générant plus de 4 milliards d'euros de retombées économiques. Pour les collectivités, le tourisme à vélo est une opportunité stratégique majeure, et cet AMI leur donne les moyens de la saisir.

Le tourisme à vélo répond à des attentes fortes des touristes : l'envie de se déplacer autrement, de prendre le temps, de vivre une expérience immersive. Le vélo n'est donc ni un loisir ni un simple mode de transport : il est devenu un véritable levier de dynamisation économique et d'attractivité des territoires.

Le Réseau vélo & marche, fédérant plus de 450 collectivités de la région à la commune, est fier de co-piloter cet AMI aux côtés de l'État et de France Vélo. Présider le jury est pour moi une responsabilité et une fierté : nous allons distinguer les territoires qui ont fait du vélo un choix stratégique, et les aider à faire valoir leurs atouts sur la scène nationale et européenne. J'invite tous les territoires engagés à candidater avant le 31 juillet — et je leur donne rendez-vous le 1^{er} octobre, lors de nos Rencontres annuelles à Nancy, pour découvrir ensemble les lauréats.

Chrystelle Beurrier, co-présidente du réseau vélo et marche

Valoriser les territoires d'excellence du tourisme à vélo

Dans le cadre de cet [appel à manifestation d'intérêt](#) seront sélectionnés en 2026 entre 20 et 30 territoires (a minima un par région), répondant au cahier des charges en ligne. Peuvent candidater des communes, des groupements de communes, des syndicats mixtes, des parcs naturels régionaux, etc. Les critères portent notamment sur la présence d'une offre cyclable de grande qualité, l'existence de services vélos (loueurs et réparateurs notamment) et d'hébergements Accueil Vélo, l'accessibilité du territoire autrement qu'en voiture individuelle ou l'organisation d'un événement annuel dédié à la pratique cyclable. Les sites proposant plusieurs pratiques ou valorisant le vélo au quotidien seront considérés positivement. Les lauréats seront valorisés à l'échelle nationale et européenne selon plusieurs modalités pour une durée de deux ans.

« Les vacances à vélo, ce sont aussi des vacances durables, souvent sportives, toujours bonnes pour la santé et pour l'économie de la France. Travaillons ensemble pour mettre en valeur les territoires d'excellence pour le tourisme à vélo. »

Patrick Guinard, président de France Vélo – filière économique

Contacts presse

France Vélo

Florence Gall

florence.gall@filierevelo.com

06 70 85 60 65

Réseau vélo et marche

Virginie Aubazac

virginie.aubazac@reseau-velo-marche.org